



17 janvier 1980

DIFFUSION RESTREINTE¹

CONSEIL EXECUTIF

Soixante-cinquième session

Point 33.1 de l'ordre du jour



RAPPORT DU COMITE DE LA FONDATION LEON BERNARD

(Réunion du 14 janvier 1980)

Le Comité de la Fondation Léon Bernard s'est réuni le 14 janvier 1980, conformément à l'article 7 des Statuts de la Fondation. Le Professeur I. Doğramaci a été élu Président du Comité.

Après avoir examiné la documentation fournie à l'appui des 12 candidatures et conformément à la décision prise lors de la réunion commune des comités des fondations administrées par l'OMS, tenue en mai 1979, le Comité a décidé de proposer au Conseil exécutif un candidat de premier choix et un candidat de second choix pour l'attribution de la Médaille et du Prix de la Fondation Léon Bernard.

Le candidat de premier choix est le Professeur S. Halter (Belgique), et le candidat de second choix est le Dr H. B. Turbott (Nouvelle-Zélande). Les curriculum vitae des deux candidats sont présentés ci-après à l'examen du Conseil exécutif.

1. Professeur S. Halter (Belgique)

Né le 3 novembre 1916, le Professeur Halter a fait ses études de médecine et obtenu son doctorat à l'Université de Bruxelles, puis s'est spécialisé en santé publique. Pendant la deuxième guerre mondiale, il a dirigé le Service médical de la Marine belge au Royaume-Uni. Il a successivement occupé les postes de Chef du Service des Hôpitaux de Belgique, de Directeur général de la Santé publique, de Secrétaire du Conseil supérieur de la Santé, et il est actuellement Secrétaire général du Ministère de la Santé publique et de la Famille. Le Professeur Halter est professeur de santé publique à l'Université de Bruxelles où il s'intéresse plus particulièrement à la législation sanitaire et à la planification de l'action sanitaire.

Dans le cadre de ses responsabilités au Ministère de la Santé et dans les travaux qu'il a publiés, le Professeur Halter a élaboré la réglementation relative à l'hygiène, à la médecine sociale et à la santé publique en Belgique. A cet égard, la pollution de l'environnement et ses effets sur la santé constituent un domaine auquel il a voué une attention toute particulière.

L'action du Professeur Halter dans le domaine de la médecine sociale et de l'hygiène sociale a également trouvé son expression au cours des réunions constitutionnelles de l'OMS auxquelles il a assisté en qualité de chef de délégation depuis 1970, ainsi qu'au sein des différents comités d'experts de l'OMS qui ont sollicité ses services depuis 1954. En mai 1975, il a été élu Président de la Vingt-Huitième Assemblée mondiale de la Santé.

Le Professeur Halter est l'auteur de nombreuses publications relatives à la santé publique, aux hôpitaux, à la planification sanitaire, à la pollution de l'environnement, à la protection contre les radiations atomiques, etc. Il est titulaire de plusieurs décorations belges et étrangères.

¹ Uniquement diffusé aux membres du Conseil exécutif.

